L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 AOUT 1873. 16me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 5 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Lot de meubles.

Par O. de Fériet & Co., à la Bourse d'Encan St Louis, rue St-Louis, 10 maisons en briques rue Bonaire, 2e maison de prix, rue Dumaine, — 30 pieds terrains pour bâtir dans le Sixe district, — 20 arpentes résidence, chemin du Bayou, entre Roman et Prieur et — 20 agréable résidence, rue des Grandes Hommes.

Par Vincent & Co., rue Bonaire—Marchandises sèches, notions, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 34 de la rue de Chartres bottes et souliers; linge de cuisine.

Par D. E. Morphy, aux Nos. 108 et 110 rue des Magasins - à 10 1/2 heures, 20 barils huile de charbon garantie.

ATTENTION!

☞ Le Shérif fera odera aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M., à l'angle des rues de Chartres et St Louis, au dessous de l'Hôtel St. Louis, 1ouisiane District, à l'adjudication d'une quantité de meubles, &c.

Huile de Charbon. — Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Ce que vaut une Administration Radicale.

Le radicalisme, jusqu'à présent, n'a jamais été mis en pratique, dans la politique ou l'administration, que par des gens qui ne possédaient rien ou qui ne représentaient que des gens ne possédant rien ou nullement intéressés à la bonne gestion des affaires de ville ou d'Etat.—Nous exprimons ici une idée générale et qui s'applique à tous les gouvernements du monde. Le radicalisme a toujours signifié partout le déclin des droits acquis, le dédain des fortunes légitimement faites, et le plus souverain mépris pour tous ces principes de conservation qui soutiennent les sociétés et les font progresser dans la sécurité et la paix. Ici, en Louisiane, le radicalisme a fait tout le mal qu'il pouvait faire : il a à peu près tout détruit, si bien qu'il ne reste presque plus rien à personne. Il a été d'autant plus fatal qu'il s'est montré infatigable.—Mieux vaudrait une compagnie de voleurs qu'une compagnie de radicaux ; les voleurs ne prennent que ce qu'ils trouvent, les radicaux prennent l'avenir même. Les premiers ne passent pas de contrats, les seconds font des lois qui engagent la fortune publique : ils spolient la génération actuelle et les générations futures. On peut donc définirle radicalisme en disant que c'est le vol à perpétuité, parcequ'à ce vol est attaché le système de l'impunité légale.

Nous en avons un exemple frappant dans les travaux de dessèchement opérés sur les derrières de la ville et dans la construction de la digue contre les eaux du lac. D'où est venu ce projet, si malheureusement mis à exécution ? Il est venu d'une conception tout aussi misérable, dont le vrai but était d'obtenir de l'Etat une somme de $600,000 que l'Etat a bien fournie en bons, dont il est obligé, aujourd'hui, de payer l'intérêt et dont il lui faudra payer le capital quand les titres seront échus. La conception n'est pas été complète si en prenant à l'Etat une somme de $600,000 pour l'établissement d'un canal, qui n'est pas fini et qui ne le sera jamais entre le fleuve et le lac Borgne, on n'eut pas trouvé le moyen de greffer sur ce plan un autre plan de spoliation contre la ville. C'était, disait-on, pour utiliser les puissantes machines de creusement employées par la compagnie du canal, et dans ce but d'utilité on passa une loi qui chargeait la dite compagnie d'opérer la prise, à une grande exchitant, des travaux de dessèchement que, dès le principe, nous dénoncames comme nuisibles. Nous avions doublement raison.—Il a été prouvé depuis que non seulement ces travaux étaient estimés beaucoup plus qu'ils ne valaient, mais encore qu'ils portaient obstacle à l'écoulement des eaux de pluie dans le lac.

Cette loi, cette infâme loi par laquelle on voulait prendre à la ville trois ou quatre millions après avoir pris $600,000 à l'Etat, n'était pas obligatoire au point d'empêcher toute tentative de résistance. Au lieu de l'accepter par mob ordonnance, il fallait la repousser tout d'abord et en appeler à la *Législature* prochaine, et appuyer que la Cour Suprême l'eut déclarée bonne et valable.

Mais le parti radical pesait sur la situation. Le général-gouverneur Warmoth était intéressé dans cette malversation, et comme tous les membres du Conseil de ville lui étaient redevables de leurs places, soit directement soit indirectement, ils votèrent tous l'ordonnance d'acceptation de la loi, à l'exception du maire Flanders et de l'administrateur des finances, Walton. L'administrateur actuel du département des améliorations, l'unificateur Lewis, alors administrateur de la police, vota avec les autres cette déplorable ordonnance dont le résultat, nous le répétons, devait être une perte de trois à quatre millions pour la ville, et une obstruction à l'écoulement des eaux de pluie. Que aurait-il posé que de même M. Lewis serait justement choisi pour porter la parole au meeting d'unification et y présenter solennellement le *pledge* ou les engagements de sa race d'dns le parte sollicité ! Beau titre de recommandation auprès du public !

Mais revenons au desséchement. Nous avions démontré que la digue sur les bords du lac ne serait pas plus tôt faite qu'il faudrait la défaire, et c'est ce que donne de aujourd'hui, le Dr. J. T. Newman, inspecteur sanitaire du 3me District, section où les travaux de digue ont commencé en premier lieu. Dans la dernière séance du Bureau de santé, M. Newman, à propos de la mortalité qui sévit surtout dans son district, a dit que cela venait d'un défaut de desséchement et particulièrement de la digue de protection élevée sur les bords du lac, cette digue mettant obstacle à l'écoulement des eaux pluviales. Le Bureau comprenant la valeur de cette objection a décidé qu'il serait fait des ouvertures à cette levée, de distances à distances, afin d'obvier à l'inconvénient signalé.

Il faudra, selon nous, beaucoup d'ouvertures et de larges ouvertures pour que les eaux pluviales puissent, comme auparavant, s'écouler librement dans le lac. Ces ouvertures équivaudront à une démolition totale de la digue. Jamais le Troisième District, dans le voisinage des rue Bons-Enfants, Port, et Bordimand et Enghien, n'avait encore été exposé aux calamités résultant de l'inondation des eaux de pluie, car ce District est fort élevé comparativement aux autres, et il a fallu cette pitoyable idée de construire une barrière contre l'invasion imaginaire des eaux du lac pour lui faire éprouver les malheurs d'une submersion beaucoup plus réelle celle de la pluie.

Tel est un des avantages que sous de vous au Conseil radical qui administre la ville pendant trois ans. Aujourd'hui qu'on découvre les folies par les conséquences funestes qu'elles ont eues, aurons-nous un recours sur quelqu'un ? MM. Shaw, Romick, Cockrum, Lewis, Bonzano et De Lassize, rendront-ils à la ville ce que lui a coûté leur dévouement au parti radical ? Démoliront-ils à leurs frais la digue qu'ils ont élevée ? Ou dépens que la Nle-Orléans, pour l'unique profit d'une compagnie industrielle déclarée tout récemment en banqueroute ? Rendront-ils au Troisième District ce que leur aveugle ment lui a coûté en gémissements, en frais de maladie, en enterrements et en toute sorte de désastres ? Non, ces messieurs en leur qualité de radicaux, représentant un parti radical, n'ont encourir aucune responsabilité pas même de responsabilité morale, et ce qui le prouve c'est la considération très grande dont M. Lewis l'homme des plans de Warmoth, jouit par, mi les unificateurs.

—On avait rapporté, mais on n'y croyait guères, qu'un certain refroidissement s'était opéré entre le président du comité républicain d'Etat, Packard, et le chef de l'Exécutif en Louisiane, qui ne s'est pas montré favorable à l'Unification quand le marshal des Etats-Unis, au contraire, voyait de bon œil le mouvement de conciliation. Le rapport, à ce qu'il paraît, n'était pas fondé, car on dit maintenant que Packard, Barber et d'autres sont partis pour Washington et Saratoga, avec une bonne charge de brochures préparées et écrites dans l'intérêt de M. Kellogg.

Toutes ces brochures ont été confiées aux soins voyageurs qui devront les distribuer en route afin de manufacturer une opinion en faveur de l'usurpation.

M. J. Lynch, l'administrateur du département des Travaux Publics, est probablement parmi ces colporteurs, car nous apprenons que M. Calhoun, du Bureau des Comptes de la ville, a été chargé du Bureau de M. Lewis pendant son absence.

La conséquence n'est pas rigoureuse; aussi ne donnons-nous pas le fait comme certain, mais il est probable. Qui se ressemble s'assemble et voyage de compagnie.

LOUISIANE.

Nous trouvons ce qui suit dans le *Sucrier de la Louisiane* :

UNE FORTUNE DANS LE BOIS.—Le Sud entier possède tant de ressources que nous nous étonnons toujours de ne pas voir d'hommes entreprenants accourir de toutes les directions pour profiter des avantages pécuniaires qu'offre notre partie du pays.

Pour donner un exemple de ce qui peut être accueilli en quelques années par un homme intelligent et résolu, nous citerons un cas que nous avons eu l'occasion de remarquer récemment.

M. Allen Perkins, en 1866, n'était qu'un pauvre bûcheron, demeurant dans une cabane au Calcasieu. Avec peu d'argent, mais doué d'une rare énergie, il se mit à l'œuvre et s'engagea à fournir du bois, des pieux, etc., tous ces travailleurs, frêts des bâtiments, et la bonne fortune et une prudente administration aidant, il réalisa de l'argent à chaque entreprise, et aujourd'hui M. Perkins possède une fortune d'un demi million, et est le propriétaire de scieries, de goélettes et de plusieurs centaines d'acres de terre boisée; son commerce s'étend de jour en jour, et il est un des plus industrieux et entreprenants des citoyens de la Louisiane, car il est constamment engagé à en développer les sources cachés et à ajouter à la richesse de l'Etat autant qu'à la sienne. Nous avons besoin de milliers d'hommes semblables; qu'ils viennent, car nous ressources multiples garantiront à tous une fortune.

LE TEMPS ET LES RÉCOLTES. — Durant les deux dernières semaines, nous avons eu plus ou moins de pluie tous les jours, tandis que dans d'autres localités elle fait entièrement défaut. Le coton continue en bon état, le mais s'améliore et le plant de cannes n'a jamais été meilleur. Au fait, les planteurs ont travaillé avec tant de courage et d'énergie pendant le beau temps qui nous est venu vers les derniers jours de juin et les premiers de ce mois que nous pouvons à peine reconnaître les récoltes que nous avions visitées il y a un mois, et que nous avons revues vendredi et samedi derniers, en allant à Lafayette. Le coton ne manquera pas, quand même les chenilles s'y mettraient, car il est trop avancé ; d'ailleurs, nous n'en avons pas entendu parler comme étant assez nombreuses pour inspirer des craintes à cet égard. Tout considéré, les récoltes sont beaucoup meilleures qu'on aurait pu l'espérer, le mois dernier.

Un député maître de poste de couleur nous a envoyé la communication suivante :

"George Rigsby et Charles Rollins ayant expiré, ils désirent discontinuer leur abonnement."

Nous nous bornons la tête sans pouvoir nous expliquer comment diable le brave député s'y est pris pour avoir ce message de l'autre monde.—A moins qu'il ne soit spiritualiste.

(Extrait du *Cotton Ball* de Vermillionville.)

PÊCHE A LA TORTUE.—Il y a quelques semaines, pendant que nous étions sur la prairie, à quelques milles d'ici, nous vîmes une bande de M xiosins rôdant dans la contrée, visitant les divers étangs et les coulées, à la recherche de quoi manger. Là, une préférence marquée pour les tortues et employant un nouveau moyen pour les prendre. Ils entrent dans l'eau avec un bâton à la main, avec lequel ils sondent jusqu'à ce qu'ils touchent une tortue qui mord le bâton si bien qu'elle semble y être attachée, ce qui permet de l'enlever et de la déposer dans un panier à ce destiné.

BONNE RÉCOLTE.—M. Olivier Blanchet, dans la partie est de cette paroisse, ayant des terres cultivées dont les produits avaient une bonne apparence, au moment où nous passâmes par là, il y a quelques semaines, sont 60 acres en coton et 40 acres en mais. Il a dix travailleurs, et, comme il est bon planteur, nous pensons qu'il n'y aura que les chenilles qui pourront l'empêcher de faire une bonne récolte.

ASSESSEMENTS Nos. 141, 142, et 143.—Voyez à la colonne des annonces spéciales la mort de Fried, Doerr, J. B. Singer et L. C. Cresson. ; Payable au bureau de la Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, No. 19 rue du Camp.

LE MÉSSAGE DE MAC-MAHON.

On sait que l'Assemblée nationale s'est prorogée au 3 novembre prochain. Le 29 juillet, le président Mac-Mahon a, à l'occasion de cette prorogation, adressé à l'Assemblée nationale un message dont le télégraphe nous a apporté le résumé suivant :

Paris, 29 juillet.—Il a été donné lecture aujourd'hui à l'Assemblée nationale d'un message du président Mac-Mahon prorogeant l'Assemblée. Le président dit qu'il répond de l'ordre pendant les vacances de la Chambre et qu'il continuera à faire exercer l'autorité de l'Assemblée. Il signale les heureux résultats de la concorde entre le gouvernement et l'Assemblée, notamment le passage du projet de loi pour la réorganisation de l'armée. Parlant de l'évacuation du sol, par les troupes allemandes, il témoigne sa reconnaissance à son prédécesseur, M. Thiers, pour avoir mené à bonne fin les négociations tendant à ce but; il loue les départements de l'Est de leur héroïsme, et le peuple français de son patriotisme et de son abnégation dans l'épreuve prolongée qui lui a été imposée. Le pays, ajoute-t-il, ne perdra jamais le sentiment de sa dignité tant qu'il se souviendra de quel prix il a payé la paix. Mais de turbulentes manifestations de joie au sujet de cet événement seraient inconvenantes. La paix est la première des nécessités, et le gouvernement est résolu à la maintenir. Il reçoit chaque jour des assurances de la sincère amitié des puissances étrangères. Le président termine en déclarant qu'il continuera la politique indiquée par les votes fréquents et unanimes de l'Assemblée. Après la lecture du message, des acclamations sont parties des bancs de la droite et du centre.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker ; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

On lit dans le *Rappel* :

On racontait hier dans les couloirs—et les moins mordants des narrateurs n'étaient pas les légitimistes,—que jeudi, à l'issue de la revue, les généraux d'Annale et de Nolhouse, escortés par un piquet de cavaliers, remontaient l'avenue du Bois de Boulogne jusqu'aux Champs-Elysées, en distribuant à la foule étonnée une profusion de saluts qu'aucune manifestation préalable n'avait provoqués.

—Un ecclésiastique de garde dans une des églises de Paris est appelé, pendant une des dernières nuits, à venir administrer un mourant. On le fait monter en voiture où se trouvent deux individus masqués qui lui bandent les yeux. Il est conduit dans un quartier éloigné ; les deux individus masqués font entrer le prêtre dans une maison, lui font monter deux étages, fra'emer plusieurs portes et finit par introduire son appréhensif client dont il entend la confession. Le respectable ecclésiastique qui ensuite conduit dans une cave où les deux individus lui déclarent, en lui mettant un revolver sur la poitrine, qu'il va immédiatement faire connaître la confession exécuté. Il répond qu'il demande seulement deux minutes pour se recommander à Dieu, et refuse absolument de trahir le secret de la confession, tout prêt à recevoir la mort. Alors, les deux individus masqués disent au vénérable confesseur qu'ils avaient voulu être sûrs que rien ne serait révélé des aveux faits par le mourant, qu'ils avaient maintenant cette certitude, et ils ont reconduit le prêtre à son église.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

Le Chah n'a pas encore quitté Paris.

Il paraît qu'on s'était un peu pressé d'annoncer la nouvelle d'un soulèvement en Perse, nécessitant le départ précipité du chah. C'est décidément un simple bruit qu'on a fait courir.

Voici, d'après des renseignements très précis, résumés par la *Patrie*, à quoi se réduit la vérité :

"Au mois de février dernier, on apprit à Téhéran que la province de Sistan, voisine de l'Afghanistan, horriblement pressurée par son gouverneur, vassalt de se révolter contre lui. Aidés par les Afghans, ces ennemis éternels de la Perse, les insurgés faisaient de rapides progrès. On envoya, pour les réduire, une colonne de six mille hommes commandée par le général Bohler, Strasbourgeois, ancien capitaine du génie dans l'armée française, aujourd'hui général au service de la Perse, à laquelle il a rendu les plus grands services en reprenant Hérat sur les Turcomans et en dirigeant les travaux qui ont fait de Téhéran une place forte du premier ordre.

"L'expédition était partie dans les premiers jours d'avril et on n'en avait pas encore reçu de nouvelles, car il fallait près de trois mois pour arriver sur le théâtre de ses opérations. Il paraît que les dépêches arrivées hier matin ont apporté au chah ces nouvelles impatiemment attendues, et qu'elles étaient de nature satisfaisante. Nasser-ed-Din a réuni aussitôt ses ministres pour délibérer avec eux sur les instructions à envoyer au général Bohler.

"On voit qu'il ne s'agit pas de révolution et que la couronne du roi des rois ne court aucun danger."

Ce que nous retenons surtout de ce qui précède, c'est la confirmation nouvelle de cette opinion souvent exprimée que la cour de Téhéran tend de plus en plus à passer à l'état de mythe.

Ombre de Darius, fils d'Hystaspe, voilà tout ! C'est un Français, un ancien capitaine de génie, le général Bohler, qui commande les armées de ton successeur. Evidemment, le général Bohler porte le costume persan,—absolument comme le général turc et le général grec, dont nous racontions récemment l'odyssée, portaient les costumes grec et turc. Mais les amateurs de forte saveur orientale devront prendre leur parti. C'est ce que le général Lee, en produit un effet merveilleux.

La foule a poussé des bravos enthousiastes, en voyant la statue du héros virginien, entourée comme d'une auréole de lumières ; et pendant cinq minutes, c'était un spectacle vraiment féerique.

Nous en faisons nos compliments à l'ordonnateur de la fête, M. Zatarin, le propriétaire bien connu, du café "Gem" de la rue Royale.

Quelles pièces ! les morceaux de la colonne ! C'est une contrefaçon bien inutile. Quant à ceux qui ont disparu, M. Courbet sait parfaitement qu'on ne les retrouvera pas de si tôt ; il est du reste présumable que les Prussiens, qui ont assisté à la magnifique opération dirigée par le maître-peintre, les ont mis en lieu sûr et les gardent comme souvenir. Cette demande de "communication de pièces," de la part de l'homme qui les connaît mieux que personne, appartient à la plus haute fantaisie.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous avions été induit en erreur par des renseignements inexacts, lorsque nous avons parlé, dans notre chronique de dimanche dernier, des mécontentements des bouchers du marché Trémé, relativement à l'augmentation arbitraire du prix de leurs stalles.

M. Barthélemy Beaubleuy, le locataire général du revenu de ce marché, pour le mois d'août, nous a donné, à ce sujet, des explications qui ont été très satisfaisantes pour nous.

Le prix de la location des stalles n'a pas été augmenté ; mais, au contraire, il a été diminué et fixé au-dessous même du tarif régulier, prescrit par le Conseil municipal.

Des gens, qui étaient mal intentionnés apparemment, nous avaient présenté sous un faux jour la conduite de M. Beaubleuy.

Il y avait fête, dimanche soir au Fair Ground, et cette fête s'est terminée brillamment par un grand feu d'artifice. Les ceux fusées du professeur Farrouillet, illuminant tout à coup la statue de général Lee, ont produit un effet merveilleux.

La foule a poussé des bravos enthousiastes, en voyant la statue du héros virginien, entourée comme d'une auréole de lumières ; et pendant cinq minutes, c'était un spectacle vraiment féerique.

Nous en faisons nos compliments à l'ordonnateur de la fête, M. Zatarin, le propriétaire bien connu, du café "Gem" de la rue Royale.

Jack Martin, un malin de la rue St-Charles, avait emprunté, il y a quelques jours, un billet de cinq piastres à un ouvrier nommé John Jewett, qui avait eu la bonhomie de se fier à lui. Quand le fameux quart d'heure de Rabelais est arrivé et qu'il a fallu rembourser l'argent, notre Jack Martin s'est montré très récalcitrant, et son créancier devenant de plus en plus pressant, il s'est décidé à l'assommer à coups de crosse de pistolet.

Heureusement pour John Jewett, il y avait un métropolitain dans les environs, et le digne gardien de la paix, averti par les cris de détresse de la victime du féroce Martin, est accouru en toute hâte pour mettre fin à la lutte.

J. B. Faillard s'est trouvé dans le même cas, hier matin. Il a eu maille à partir avec un certain William Collum, laitier à Bienville ; et ce brave nuage se disposait à le mettre en pièces, sans l'intervention parfaite d'un officier de police.

Pomillard a reçu, néanmoins, quelques égratignures.

Vers cinq heures et demie, dimanche après-midi, un incendie s'est déclaré dans une grande maison en briques, à deux étages, située rue Dryades, entre les rues Poydras et Lafayette, appartenant à Mr. Samuel Levy et occupée d'un côté par Paul Vanodio, et de l'autre par Wm Turner.

La bâtisse a été complètement détruite, malgré tous les efforts des pompiers, qui ont travaillé avec un courage et une décision dignes des plus grands éloges.

Les pertes sont couvertes par une assurance à la Compagnie Mutuelle de la Nouvelle-Orléans et à la Compagnie Etna.

Les flammes ont gagné ensuite la maison voisine, appartenant à L. Poltz et habitée de moitié, par C. Parretsen et F. Viviau.

Cette bâtisse n'a été, heureusement, que fort légèrement endommagée, et les pertes, qui sont peu considérables, sont entièrement couvertes par une assurance.

Il y a eu hier, vers cinq heures de l'après-midi, une fausse alarme d'incendie ; mais, il n'y a eu pas folle de besogne qu'on eût réellement besoin du secours des pompiers. Voici la chose en quelques mots :

Le *dray* N 2564, portant plusieurs réservoirs pleins de bi-sulfite de carbone, passait rue Peters, entre Lafayette et Poydras, venant de l'entrepôt Jackson et allant à la fabrique d'huile de Delta, quand l'un des réservoirs a fait explosion, blessant légèrement le cocher et un homme du nom de James Lynch. Comme le bi-sulfite, en se répandant à terre, avait pris feu, on a cru plus prudent de donner le signal de l'alarme, afin d'éviter une conflagration.

Le mal, néanmoins, n'a pas été très grand.

FAITS DIVERS.—Pendant l'inondation de dimanche, après-midi, une vieille femme, âgée de 85 ans, nommée Jeanne Pierre, qui s'était traînée dans la rue, près de la bâtisse qui brûlait, pour assister au terrible spectacle, a failli être victime de sa curiosité.

Elle a été à deux saffoquée par la fumée qui emplissait la rue et un officier de police a dû la transporter chez elle.

Un personnage du nom de Lewis Edwards, qui se dit vendeur de fourneaux, s'est avisé, dimanche après-midi, de soustraire soixante cents à la caisse de monsieur James Flicker, qui tient une stalle au marché Pydras. Il a été arrêté pour ce délit. Le rapport du bureau central de la police médit pas que cet le journal que vend Lewis Edwards.

Ce n'est pas difficile à deviner, cependant, puisque ce journal rapporte si peu à ceux qui offrent de le vendre, que les malheureux qui en font le métier, sont obligés de voler pour ne pas manquer de pain.

William Pierre est un original, qui aime à plaisanter, quand il en a la raison. Dimanche, après-midi, Pierre ayant vidé plusieurs pots avec quelques camarades, est allé se coucher sur le talus du milieu de la rue du Bayou, près de Robertson, où il a été dormir se tête contre une bouteille d'eau de feu, qu'il soupçonnait le premier depuis quelque temps de lui jouer de mauvais tours.

Pendant que notre pochard gesticulait et criait, comme un forcené, un métropolitain, au cœur de lion, s'est approché tout doucement, et le saisissant brusquement au collet, l'a conduit au poste en deux temps, trois mouvements.

Louisa Gibson et Victoria Mitchell, deux locataires de neuf à huit-cents printemps, ont reçu, hier matin, de la police, l'ordre d'aller pour la station de police des Champs-Elysées. Elles ont mérité cette insigne faveur en commettant un petit larcin au détriment de Zélia Célestine.

Le nombre des décès a augmenté de dix-huit, cette semaine, alors que le constate le rapport mortuaire du bureau de santé. Il y a eu 19 cas de fièvre jaune, 1 cas de pneumonie et un de petite vérole ; en tout, de différentes maladies, 126 cas.

Des personnes qui ont succombé, 103 appartenaient à la race blanche et 23 à la race africaine.

COUR CRIMINELLE.—Les condamnations se succèdent rapidement devant ce tribunal. Le juge Abell a, lundi matin, leurs sentences à trois hommes industriels, appartenant à la confrérie de la pègre, nommés P. Magio, Randall Ambrose, Armstead Harris et Joseph Prince. Le premier, le dernières journées qui continuent à être aussi bien remplies que les premières.

Disons quelques mots en terminant de l'entrevue que le chah a eu avant-hier avec nos missionnaires. Cet entretien, dont nous résumons le récit d'après le *Constitutionnel*, a été des plus amicaux.

Les religieux qui ont en Perse les établissements les plus importants sont les lazaristes. Ils possèdent à Ounmiah, à Tauris et dans plusieurs autres centres de population des collèges où des milliers d'enfants reçoivent leurs leçons. Nasser-ed-Din s'est renseigné sur ces religieux et Saint-Vincent-de-Paul, fondateur de la congrégation au Palais-Bourbon.

Il voulait connaître les moyens qu'emploient ces missionnaires pour entretenir à des centaines de lieues de leur pays des écoles florissantes.

Le prince s'est montré satisfait des lazaristes et a promis de leur continuer sa protection. Il a paru très touché du dévouement qu'ils déploient dans toutes les occasions où il y a un danger à courir. L'entretien, entre son côté religieux, sans contredit pour le Prince en résultat politique qu'elle devra à ces hommes de bien qui, sans autre but que de rendre service à leurs semblables, vont dans la haute Asie instruire les enfants, soigner les malades, soulager la vieillesse.

Pendant que le chah de Perse visitait la manufacture de Sèvres avec rendait à la séance, on apprenait hier, à la première chambre du tribunal civil, l'affaire Courtebet, c'est-à-dire la demande en responsabilité intentée contre le déboulonneur à raison de sa participation au renversement de la colonne Vendôme.

L'avocat du citoyen Courtet a sollicité et obtenu la remise à huitaine, sous prétexte "que les pièces n'ont pas été communiquées."

ENTRE ALLIÉS.

Voici ce qu'en disent les rapports des bons partisans et des ordonnateurs.

On lit dans l'*Ordre* :

Plusieurs de nos amis s'étonnent de ne pas nous voir signaler et dénoncer à l'opinion publique certains agissements de nos princes d'Orléans pendant ces derniers jours, et notamment à la revue passée en l'honneur du chah de Perse.

Nous suivons avec grand intérêt les actes des princes d'Orléans, et rien ne nous a échappé de l'attitude de M. le duc d'Aumale dans la circonstance que nous venons de dire, — nos correspondants peuvent en être assurés ; mais quand les nous demandent de sortir de cette observation attentive et intéressante pour nous livrer à des critiques et à des objurgations, nous pensons que nous nous ne rendrons point un compte exact de la situation.

Les princes d'Orléans sont des prétendants sérieux à la couronne. Ils font à leur manière leur métier de prétendants, et le choix des moyens leur appartient absolument. C'est au pays à apprécier lui-même, décidé, et quand il aura à nous, il nous arrive dans notre for intérieur de trouver plus ou moins contestable le goût ou l'opportunité de telles ou telles exhibitions ; si, à coup sûr, bien loin d'approuver, nous avons de l'armée française plus dans l'état-major du président de la République, sans qu'on sache précisément si c'est à titre de général, de député ou de prétendant, il nous arrive de nous demander quelle nuance de sentiment cela doit éveiller dans les âmes assez bien disposées légitimistes que des républicains, nonobstant, à coup sûr, bien loguais de nous plaindre si bien naïf de nous prêter.

L'Ordre et le *Journal de Paris*, ne sont pas, du reste, à bout de querelle. La persistance du duc d'Aumale, à la revue de Longchamps, dans l'état-major du maréchal-président, causa aux honspectateurs une colère qui ne tous les jours croissant.

L'Ordre y revient aujourd'hui, et encore à ce propos, à tous les princes d'Orléans en général, un article qui fera sensation à Chantilly. Entre autres jolies choses que leur décoche, dans un style partiste, voici un détail qui nous semble bon à connaître et à publier :

Il paraît qu'au moment de la Commune, tout à fait au début de l'insurrection, un ami des princes jugea que l'heure était venue pour eux de se montrer et de sauver la cause. Cet ami..... Mais écoutons parler l'*Ordre* :

Cet ami dévoué et bien connu des princes d'Orléans prit une voiture et alla les chercher au château de Dreux, où ils étaient alors. Ce fut ainsi au moment de leur rassembler avec lui à Versailles, qu'il avait retenu les chevaux de poste sur toute la ligne.

En quelques années vives et drames, cet ami peignit les audaces de Paris, la faiblesse de Versailles et la nécessité de ramener la société menacée, se fondant immédiatement sur le fait de présence de tous les principal titre accrait un dévouement sans réserve à la sécurité publique. Convaincu, jusqu'au bout, que les princes n'avaient besoin que d'être avertis pour se mettre à la tête de leurs troupes, il n'a pas cessé de les presser. "Voilà ma voiture ; les chevaux sont relevés ; venez à Versailles, montez à la tribune ; jurez de mourir en défendant la loi et la civilisation, et la France est à vous !"

L'ami revint seul à Versailles, et, le prince n'ayant pas paru, il *déclara à ses amis qu'il ne mettrait plus les pieds à côté de M. le maréchal de Mac-Mahon un jour de bataille, afin sans doute trouver plus simple de l'occuper un jour de revue.*

Décédés hier soir, à 10 heures et demie, à l'âge d'un an et demi, MARIE ELISE A ROUSSON.

Les amis et connaissances de la famille A. Rousson et Rabasse sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 5 heures précises. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, rue Dumaine, No 203, entre Roman et Prieur.

SERVICE FUNÈBRE.

Un Service Funèbre sera célébré, lundi, 7 août, à huit heures du matin à la Cathédrale St-Louis pour le repos de l'âme de feu JOSEPH TROTOT Les parents et amis de la famille sont priés d'assister.

De la part de sa famille. 2 août—3t

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, 19 rue du Camp—Nlle-Orléans, 1 août 1873.—Les membres de cette Association sont par les présentes informés que le décès de Mme Fried, épouse de M. Fried, décédé, a été enregistré à la Nouvelle Orléans, le 27 juillet 1873, sous le No 1,—Les membres de cette Association sont par les présentes informés que le décès de M. J. C. Cresson, décédé, a été enregistré à la Nouvelle Orléans, le 27 juillet 1873, sous le No 1,—Les membres de cette Association sont par les présentes requis de venir payer, à leur bureau, rue du Camp, No 19, entre Julia et Girod, la somme de $7 50 par chacun des décès, ci-dessus, le 12 août 1873, à 8 heures du soir. Par ordre du Bureau, secrétaire. août—au 12.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

ELKIN & CO.,
Au No 108 de la rue du Canal.

NATTES CANTON, blanches, à carreaux et fantaisie.
TOILES CIRÉES larges de 4 à 24 pieds.
STORES, nouveau genre, pour fenêtres.
Toute espèce de TAPIS à très bas prix.
28 juil—1m—PP—mardi-en

GRANDE LIQUIDATION
— EN —
MARCHANDISES SÈCHES
Pour cause de Dissolution
— PAR —
F. G. & C. W. BARRIÈRE,
133.....RUE DU CANAL.....133

A partir de lundi, 14 juillet, nous vendrons tout notre stock de MARCHANDISES SÈCHES à un grand sacrifice, afin de l'avoir terminé complètement vers la fin d'octobre, époque où nous déménagerons de local.

Nous engageons nos amis et le public à venir examiner notre stock, avant d'acheter ailleurs, pour qu'ils se convainquent de la sincérité de notre annonce.

F. G. & C. W. BARRIÈRE.
8août—6IPP

NOTICE.—Les soussignés ont formé, ce jour, une société pour faire le commerce de LAINES, sous le nom de THEODORE LANAUX & BRO. Leur bureau sera situé au No 21, rue Girod, entre Carondelet et Baronne, où ils auront toujours en main un assortiment complet de LAINES.
Nouvelle-Orléans, le 1er août 1873.
THEODORE LANAUX,
EMILE LANAUX.
1 août—10t

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE,

Continue à demeurer No 74, rue Dauphine, derrière, entre Conti et la rue du Canal.

Docteur Victoria Mitchell, docteur en médecine de Boston, a repris sa pratique. Bureau et résidence, 1 rue Dauphine, entre Conti et Bienville. 1 août—1m

Grande amélioration dans l'art du Spectacle ou ratelier de DENTS de la meilleure manufacture, en caoutchouc ou en celluloïde sur une nouvelle base pour 25 fr.

J. A. CASADAVANT, D. D. S,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 2, rue Bienville, Entre Carondelet Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui remplace plus parfaitement que toute autre les dents naturelles. Il emploie pour ses opérations dentaires les derniers perfectionnements de la science dentaire, et ses travaux sont garantis pour la durée.
Extraction des dents sans douleur.
Consultations dans la soirée seulement.
Prix modérés. 26 juil—1m

☞ Venez voir la nouvelle horloge.

66 - - Rue Bienville - - 66
Restaurant Français,
Au Rez de Chaussée de la Maison
DE L. JEFFERSON, Dentiste.
Le propriétaire de ce restaurant, qui a acquis une réputation européenne pour la bonne qualité de ses repas, la modicité de ses prix et la célérité avec laquelle il sert ses pratiques, vient de faire de nouveaux arrangements qui lui permettront de satisfaire encore mieux ses nombreux amis et connaissances. Il a fait venir de France un nouveau chef de cuisine, qui a déjà fait ses preuves dans cette ville, et qui est prêt à satisfaire les plus délicats. Il a aussi fait venir de France un garçon habile, qui connaît parfaitement son service. Il a fait arranger et meubler à neuf les salons et salles à manger, et a fait placer un magnifique comptoir en marbre, avec glaces, etc. Il a fait venir de France un assortiment de vins fins, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de liqueurs fines, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de cigares, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de tabac, qui est tout garanti pur de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de pipes, qui sont toutes garanties pures de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de cannes, qui sont toutes garanties pures de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de parapluies, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de gants, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de chapeaux, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de chaussures, qui sont toutes garanties pures de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de vêtements, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de linge, qui est tout garanti pur de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de bijoux, qui sont tous garantis purs de tout mélange. Il a fait venir de France un assortiment de montres, qui sont toutes garanties pures